COMMUNIQUÉ DE PRESSE
GECI Aviation

Placement de la filiale Sky Aicraft SAS en redressement judiciaire
Le 4 octobre 2012

SKY AIRCRAFT SAS PLACE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Le Groupe GECI International n'a, à ce jour, pas réussi à trouver les financements nécessaires au programme Skylander, porté par la filiale de GECI Aviation, Sky Aircraft SAS.

Malgré d'importants efforts déployés pour trouver une solution pérenne pour le programme SKYLANDER et ses collaborateurs Sky Aircraft SAS a été placée ce jour en redressement judiciaire par le Tribunal de Commerce de Briey (Meurthe et Moselle) avec une période d'observation de six mois.

Cette période sera mise à profit afin de mener à leur terme toutes les démarches entamées à ce jour dans le but d'assurer un avenir à ce programme.

La cotation de GECI Aviation, filiale de GECI International, est suspendue depuis le 7 juin 2012. La société a obtenu du tribunal de commerce un report au 31.12.2012 de la publication des comptes de l'exercice 2011-2012**.**

A PROPOS DE GECI AVIATION

GECI Aviation, filiale du groupe GECI International, est dédiée au développement, à la production et à la commercialisation d'avions bi turbopropulseurs. L'offre de GECI Aviation porte sur deux appareils. Le F406, produit par Reims Aviation Industries, est reconnu par les opérateurs du monde entier comme un avion particulièrement adapté aux missions de surveillance. Le Skylander SK-105, de Sky Aircraft, capable de transporter 19 passagers ou jusqu'à 2,7 tonnes de fret et d'opérer dans des environnements extrêmes, sur des pistes courtes et sommaires, est un avion performant et économique, sans équivalent dans sa catégorie.

GECI Aviation est cotée sur le marché Alternext de NYSE – Euronext Paris
Code ISIN (action) : FR0010449199 – ALRAI

GECI Aviation est labellisée « Entreprise Innovante » par Oseo / Anvar

VOS CONTACTS :

GECI Aviation	Image Sept	
01 53 53 00 53 relation.investisseurs@geci.net	Anne Salomon 0 1 53 70 74 15 asalomon@image7.fr	Grégoire Lucas 01 53 70 74 94 glucas@image7.fr